LETTRE (1)

De MICHEL BLANCHARD, Magiſter du Village de Moivieux ;

à

Monſeigneur GEORGES LE FRANC DE POMPIGNAN, Archevêque de Vienne.

MONSEIGNEUR,

L'ANE de Balaam parla, & dit à ſon maître : Pourquoi me frappes-tu ? Il vit tout le premier l'ange du Seigneur qui croiſoit le ſentier avec ſon epée flamboyante ; ne puis-je donc, auſſi-bien que cet âne, Monſeigneur, ouvrir la bouche, & vous dire, Pourquoi nous frappez-vous ? votre bâton paſtoral doit-il s'unir, pour notre malheur, à la verge de fer des Miniſtres de notre bon Roi ? ne voyez-vous pas le génie de la France qui vous menace ?

J'AI lu, Monſeigneur, votre lettre adreſſée aux curés de votre dioceſe, où, comme Balaam, vous béniſſez

* Cette Lettre eſt une réponſe à une Inſtruction Paſtorale que vient de donner M. l'Archevêque de Vienne ſur l'obéiſſance due aux Souverains, dans laquelle il prétend prouver par des paſſages de l'Ecriture, qu'il n'entend pas que Dieu preſcrit l'obéiſſance aveugle aux Puiſſances.

nos ennemis. J'en ai été bien fâché, morguienne, ainſi que nos voiſins; car nous avions de vous bonne opinion. — Dites-moi, qui vous fait parler comme-ça? n'avez-vous pas un aſſez gros bénéfice? ou ſi c'eſt parce que notre Parlement n'a point voulu de votre Aſſemblée provinciale, dont vous étiez le magnifique préſident? Ma femme, Magdeleine, a pleuré ſur vous; elle vouloit vous écrire qu'elle a lu dans l'Evangile, que le paſteur qui livroit ſes brebis aux loups, étoit entré dans la bergerie par la fenêtre. — Mais, je lui ai dit: Laiſſez, Magdeleine; c'eſt à moi à répondre aux ſornettes de Monſeigneur.

Je ſuis le Magiſter de mon village, voyez-vous; j'ai enſeigné le latin à monſieur notre Curé, qui eſt un homme ſavant, qui deviendra peut-être Evêque, Archevêque tout comme vous, & qui ſera, plus que vous, *franc* de nom & de conduite. Dimanche, il monta en chaire, & nous dit: « Mes enfans, on a parlé de vous à Vizille. Là, il y avoit les Nobles, le Clergé, & meſſieurs les Députés de tous les ordres & de toutes les communautés de la Province; le bon eſprit les avoit conduit; il leur dictera toujours ce qu'il faut faire; repoſez-vous ſur eux, & ſoyez bien ſûrs que tout ira pour votre intérêt ».

Monſieur le Curé garda votre lettre dans ſa poche, qui n'étoit *faite* que pour intimider, déſeſpérer le peuple & ſervir les mauvais projets des Miniſtres, qui veulent nous dévorer tout-d'un-coup, en nous faiſant payer les vingtiemes à la rigueur, une groſſe impoſition pour tenir lieu des corvées, & tout en continuant celle pour le rachat des offices municipaux, quoique ces offices ſoient payés depuis bien long-temps & plus de quinze cent mille francs par-delà; en nous ôtant notre Parlement, qui nous a toujours défendus des gens de la finance, pour nous faire juger par des hommes ſans foi, ſans loi, ſans religion, qui n'ont pas plus de ſcience que notre ſonneur de cloches. = Mais revenons à vos ſornettes.

Si l'on prenoit à la lettre comme vous, Monſeigneur, qui fuyez le bon ſens, cette ſentence, *Rendez à Céſar ce qui eſt à Céſar* : ſi nous étions obligés, parce que notre monnoie porte la figure de Louis ſeize, de donner à ce bon Roi toutes nos piſtoles, ah! Monſeigneur, vous jureriez comme un damné contre la ſainte maxime, & contre la gravure qui réduiroient votre grandeur à vivre de racines, & à voyager à pied, comme les Apôtres, que pluſieurs Evêques repréſentent ſi mal.

Jeſus-Chriſt, par ſa réponſe, laiſſa la queſtion indéciſe ſur la légitimité de l'impôt exigé par Céſar. — Ce Prince avoit accordé à meſſieurs les Juifs, ſûreté & protection, le droit de bourgeoiſie romaine : la monnoie de la Judée portoit ſon effigie; l'impôt n'étoit pas établi ſans cauſe ; la queſtion n'étoit adreſſée que par quelques Juifs qui avoient de mauvaiſes intentions. — Auſſi le Seigneur ſe contenta-t-il de leur répondre : Rendez à Céſar ce qui eſt à Céſar; à Dieu, ce qui eſt à Dieu.

Les Apôtres, nous dites-vous, ont prêché la même doctrine. — Eh! nous le ſavons bien, Monſeigneur. Quoique notre ménagere, qui n'eſt pas une bête, ſoutienne que ſaint Paul parloit la bouche ouverte, lorſqu'il ordonnoit aux femmes d'obéir à leurs maris, je ſuis convaincu, ſur mon ame, qu'il parloit bien & très-bien, lorſqu'il diſoit : « Que tout homme ſoit ſoumis aux puiſſances ſupérieures, car c'eſt Dieu qui » les a établies; quiconque réſiſte à la puiſſance, réſiſte » à l'ordre de Dieu; & ceux qui y réſiſtent, s'attirent » eux-mêmes leur condamnation ».

Mais voici comment un bon prêtre doit expliquer cela à ſes ouailles. = Dans une monarchie, en France par exemple, c'eſt la LOI qui eſt la puiſſance, puiſque le Roi, avant de monter ſur le trône, jure lui-même de l'obſerver & de la garder. La loi, c'eſt la raiſon; = la raiſon vient de Dieu; = qui déſobéit à la loi,

désobéit à Dieu. == Ainsi, lorsque des Ministres veulent renverser la loi, ils commettent le crime affreux de leze-Majesté nationale, royale, naturelle, divine. == Leur désobéir, & les punir, c'est obéir à la LOI, qui est la puissance dont parle saint Paul; à la raison, qui l'a dictée; à Dieu, qui est le principe de la loi & de la raison.

Où en seroit-on, Monseigneur, si l'on ne pouvoit un peu deviser sur ces maximes apostoliques; s'il falloit absolument s'en tenir au sens littéral? Nos braves martyrs auroient donc eu tort de désobéir aux méchans Princes qui vouloient les forcer à renier leur sainte religion. — Il faut de l'explication à tout, Monseigneur Georges. Les martyrs nous ont montré la borne de l'obéissance. Un honnête homme se doit non-seulement à sa religion, mais encore à sa patrie. Et pensez-vous qu'un soldat & un officier des armées soient obligés en conscience d'aller, sur un ordre du Roi, égorger son pere & sa mere? — Et pensez-vous que les gens d'à-présent ne soient pas obligés de soutenir les droits de ceux qui viendront, & qui nous maudiroient, au lieu de donner des messes pour le repos de nos ames, lorsque ces diables de brigadiers des tailles viendroient leur enlever toute leur récolte? — Il faut la justice pour tous, Monseigneur, pour les Rois comme pour les bergers. Ces pauvres enfans! Ils diroient: Ah! si nos anciens avoient tenu bon, s'ils n'avoient pas souffert, comme des moutons, l'injustice des Ministres de ce temps-là, nous serions récompensés de nos travaux par les fruits de la terre; mais, hélas, nous allons mourir de faim, nous, nos femmes & nos enfans; les Ministres du Roi prennent tout...... On ne tient pas, Monseigneur, à des raisons comme ça....

Et puis, Monseigneur, savez-vous que nous avons un acte en Dauphiné, du 14 mars 1349, par lequel Humbert II, le dernier de nos anciens Dauphins, nous

donne, de notre consentement, au premier garçon du Roi, à condition qu'il jurera de conserver nos droits & nos priviléges; à défaut de quoi, il nous est permis de lui désobéir *impuné*, ce qui veut dire, au cas que vous ayez oublié le Latin comme le FRANÇOIS, *impunément, avec justice?* Eh! dame, Monseigneur, les Rois n'ont-ils pas une parole comme les autres hommes? — Parole de Roi, c'est tout comme quand Jupiter juroit par les eaux du Styx; il n'y avoit plus de retour, voyez-vous; &, cependant, malgré les loix de la France, que l'on a juré d'observer, malgré l'acte du Dauphiné & le serment requis, on veut tout détruire au nom du Roi; violer nos priviléges, braver nos réclamations; enfin, pour surcroît de malheur, nous mettre à tous un baillon, pour nous empêcher de parler, & même de crier quand nous souffrons.

Le juge de notre village qui ne peut plus juger, parce que les Ministres ont cassé la justice, répete tous les jours: *Pacta sunt servanda; il faut tenir ses engagemens.* = Il nous dit que c'est la loi romaine; mais je pense que c'est encore la loi naturelle: *Rendez à chacun ce qui lui appartient*; & la loi divine: *Le bien d'autrui tu ne prendras.* Nous payons pour avoir justice par nos Magistrats, & sûreté par nos militaires; si l'on nous enleve les uns, & que l'on fasse servir les autres contre nous, je crois, morbleu, que nous ne devons plus rien. — A bon chat bon rat. Qui trop embrasse, mal étreint; aussi, pourquoi ces Ministres ne tondent-ils pas la brebis sans l'écorcher?

Dites-nous, Monseigneur, vous qui citez à faux l'Evangile, est-ce bien religieux cela, que de voler les pauvres laboureurs, pour avoir de quoi faire divertir des fainéans, certains beaux messieurs de la Cour, qui nous regardent d'un air si fier?

Ensuite, Monseigneur, vous nous citez Bossuet, qui dans sa belle phrase ne s'est gueres entendu lui-même, lorsqu'il dit « que Dieu & les Rois ont leur

» trône dans nos consciences » ; Bossuet qui flagornoit le Roi, pour avoir une charge d'Evêque. Et pourquoi nous avoir passé sous silence Massillon, ce brave faiseur de remontrances ? il valoit bien votre Bossuet celui-là, puisque, quoiqu'il eût envie d'avoir une charge comme la sienne, il n'en disoit pas moins au Roi de bonnes vérités.

Mais n'avez-vous point fait comme ces philosophes, contre lesquels *vous avez personnellement tant raison de déclamer*, qui commentent malicieusement des passages isolés de l'Ecriture-sainte, sans vouloir les expliquer par les précédens, ou par les suivans? Il falloit, Monseigneur, passer de Bossuet prédicateur, à Bossuet évêque; & vous auriez lu dans sa politique de l'Ecriture, ces belles paroles : « Il y a des loix dans les Em» pires, contre lesquelles tout ce qui se fait est nul de » plein droit; & dont la vigilance & l'action contre » les injustices & les violences sont immortelles ». C'est bon, c'est clair cela, & non pas votre amphigouri des trônes & des consciences.

Pour nous inviter encore à une obéissance aveugle, Monseigneur, vous nous citez saint Pierre, « qui veut » que l'on soit soumis aux gouverneurs & chefs, » comme envoyés de Dieu ». Je conviens de tout cela; = mais votre citation n'est pas à la chose : Brienne & Lamoignon seroient donc envoyés de Dieu...!

Faut-il que vous vous attachiez toujours à la lettre? Les Suisses, selon vous, eurent donc tort de désobéir à Grisler, ce méchant gouverneur de leur pays pour l'Empereur Albert; à Grisler, qui poussa le mépris pour eux, jusques à vouloir leur faire fléchir le genou devant son bonnet, qu'il avoit mis au bout d'une pique. = Que de révérences, Monseigneur, vous auriez fait faire à Guillaume Tell, & à ces braves Helvétiens! vous ne leur donneriez point encore l'absolution de leur courage & de leur amour pour la

liberté, qu'ils n'euſſent demandé un Roi à Jupiter; comme les grenouilles de Phedre.

Quant à ces ſoldats de Rome, dont vous nous parlez avec tant d'emphaſe, qui préférerent de mourir dans les tourmens, plutôt que de renier Jeſus, & ſe révolter contre leurs princes; je vous répondrai, ſauf votre reſpect, Monſeigneur, qu'il étoit dans les vues de Dieu, que leur ſang fût comme une ſemence de la religion chrétienne: — *Sanguis martyrum, ſemen Chriſtianorum.* — Maintenant que cette religion eſt ſolidement établie, je ſuis bien douteux que ſi le Pape ſe faiſoit Turc, & qu'il voulût forcer ſes ſujets à ſe faire circoncire, ceux-ci ne le fiſſent deſcendre de ſon trône, & ne le miſſent aux petites maiſons, plutôt que de préſenter leurs têtes à couper.

Vous nous dites enſuite, Monſeigneur, « Que les » intentions de Sa Majeſté ſont oppoſées à toute ombre » d'oppreſſion, autant que la lumiere l'eſt aux téne- » bres ». Cette aſſertion eſt vraie, malgré l'hyperbole. = Le roi eſt bon; — mais ſes Miniſtres le trompent; car ce ſont eux qui prétendent dévorer la terre, la moiſſon & le laboureur. Les mauvaiſes gens! Dieu me pardonne. Et puis, Monſeigneur, vous croyez à leurs belles paroles! Vous invitez notre bon paſteur à lire une lettre pleine de menteries, dans la chaire de vérité! Quand Meſſeigneurs les Intendans font courir des lettres de cette eſpece; quand MM. les ſubdélégués prêchent le menſonge & l'iniquité; quand leurs vicaires, MM. les brigadiers des tailles, trompent le peuple; tous ces gens-là font leur métier; mais vous, Monſeigneur, *tu quoque!*

M. le principal Miniſtre vous a-t-il ſi bien donné la berlue, que vous n'ayez vu tous ces beaux édits affichés aux quatre coins du Royaume; ces édits qu'on a fait écrire ſur les regiſtres du Parlement par des ſoldats? Mon pauvre grenadier Joſeph, hélas! lorſque j'y penſe, cela me fendit le cœur en le voyant

à la porte du palais, avec son fusil & sa bayonnette reluisante. Je l'approchai; il avoit aussi le cœur gros; = Voyez, mon pere, me dit-il, le rôle infâme que l'on me fait jouer! = On a fait sortir nos braves Magistrats du temple de la justice, & ce Monsieur ***, dont le château est dans notre village; cet homme si bon, qui nous protégeoit tous contre les messieurs de la finance. = Sais-tu, mon ami, lui dis-je, que les Ministres vont ruiner ton pere & toi, tes voisins, la France entiere? Ils ont mis sur le corps des pauvres paysans, toute l'imposition pour la corvée, que Messieurs du Clergé & de la Noblesse de cette Province veulent partager si généreusement avec eux. = Ils ont créé une Cour pléniere, où l'on fera des *galas* à nos dépens, en nous imposant à volonté. Ils continueront à exiger le double vingtieme, quoiqu'il eût dû cesser après la guerre; encore veulent-ils le prendre à la rigueur, & encore se retiennent-ils d'accumuler impôts sur impôts, en cas de nécessité.

Mon grenadier écumoit de rage; il vouloit déserter. Non, mon ami, lui dis-je, c'est une lâcheté; il ne faut pas voler le Roi. = Va, je t'acheterai ton congé, dût-il m'en couter 600 liv.; en attendant, mon Joseph, ne mets dans ton fusil que de la poudre à poudrer.

A la journée des tuiles, le Peuple au désespoir, lançoit à la troupe tout ce qui se trouvoit sous sa main; Joseph & ses camarades recevoient tout sans se défendre, résolus de mourir plutôt que de verser le sang de leurs concitoyens. Il y en avoit bien quelques-uns qui s'impatientoient beaucoup; mais ces braves Messieurs, les Officiers d'Austrasie & de la Marine, leur donnoient l'exemple de la modération & de l'humanité. Ils étoient blessés comme eux; le sang ruisseloit le long de leur visage; cependant ils crioient à leurs soldats : Mes enfans, voyez, faites comme nous; la rage de ces infortunés passera; ils nous aimeront; ils nous béniront de ce que nous les aurons épargnés.

= Leur bon cœur, leur prudence, l'humanité de M. le Duc, les soins de MM. les Officiers municipaux, empêcherent les plus grands désordres.

C'est-là se conduire, Monseigneur ! Mais, quand vous dorez la pilulle des Ministres, pour nous la faire avaler, malgré son amertume ; — quand vous feignez d'ignorer les enregistremens militaires de ces édits ruineux, les arrêtés des Cours, les délibérations de tous les ordres de l'Etat, qui rejettent ces édits comme oppresseurs & destructeurs, les Mémoires du Clergé dont je crois que vous faites partie, ne craignez-vous point de rougir un jour de votre conduite, qui n'est ni chrétienne, ni décente, ni selon le droit, en ce qu'elle se trouve directement en opposition avec les principes & les sentimens de l'église gallicane, consignés tout au long en son mémoire au Roi, sur les affaires présentes?

Vous nous assurez ensuite, Monseigneur, que les Rois ne tiennent leur puissance que de Dieu ! Ce que vous avancez-là, est contredit par la nature des choses ; car il me semble qu'il faut que l'évêché soit avant l'Evêque ; la cure, avant le Curé. Ainsi, en passant du petit au grand, vous avez dû comprendre que les Peuples existoient nécessairement avant les Rois, & qu'ils auroient eu des têtes sans cervelle, s'ils avoient dit à celui qu'ils choisissoient pour les gouverner : Fais tout ce que tu voudras, le mal comme le bien, fais-nous battre de verges, fais-nous mourir injustement, nous souffrirons sans murmure, tu n'auras de compte à rendre qu'à Dieu seul de tes violences.

Pouvez-vous encore, Monseigneur, parler à des hommes de ce moyen si vain, si puérile, que donnerent ces méchans Papes, afin de prouver qu'ils avoient le droit de disposer des Couronnes, malgré les Rois & leurs Peuples ? Les Rois prétendirent de même que leur puissance venoit du paradis ; ils se servirent efficacement du même moyen contre les Papes, qui n'oserent le combattre, de crainte de faire douter aussi de leur origine

céleſte. — Mais ce moyen n'augmente de force ni de vérité aux yeux de la bonne raiſon, qui décidera toujours, au nom du Ciel & de la nature, que les Papes & leurs Vicaires doivent ſe contenter de prêcher, prier & édifier.

Les Rois tiennent leur Couronne de Dieu! Monſeigneur, qui eſt-ce qui mit Pepin ſur le trône? n'eſt-ce pas les François? *Per electionem omnium Francorum, in regni ſolio ſublimatus eſt.* Le Roi Robert nous remercia, de toute ſon ame, de ce que notre choix étoit tombé ſur lui, *Gallicanos liberalitas ad regni provexit faſtigia.* Vous verrez tout cela dans Bouquet, au recueil des hiſtoires, tome 5, pag. 9; & dans la charte 1015.

Vous ignorez donc, Monſeigneur, qu'il ne ſe faiſoit point de loix, qu'elles n'euſſent été approuvées par les François, qui diſoient trois fois: *nous ſommes contens.* Liſez les capitulaires, tome premier, pag. 194. Maintenant, que les François ſont trop nombreux pour être tous aſſemblés, c'eſt à la Cour des Pairs & aux Députés des trois Ordres de toutes les Provinces, à conſentir la loi; cette grande aſſemblée s'appelle, Monſeigneur, les *Etats-généraux.*

Vous ne connoiſſez pas non-plus Maſſillon, ce brave Evêque de Clermont, qui avoit, plus que vous, d'amour & de ſollicitude pour le Peuple François; vous en jugerez par la maniere généreuſe dont il s'exprimoit devant Louis quatorze & toute ſa Cour, dans ſon ſermon du dimanche des rameaux.

« Un Prince n'eſt pas né pour lui ſeul; il ſe doit » à ſes ſujets; les Peuples, en l'élevant, lui ont con» fié la puiſſance & l'autorité; ce n'eſt pas une idole » qu'ils ont voulu ſe faire, pour l'adorer; c'eſt un ſur» veillant qu'ils ont mis à leur tête, pour les protéger » & pour les défendre. Oui, Sire, c'eſt le choix de la » Nation, qui mit d'abord le ſceptre entre les mains de » vos ancêtres; le Royaume devint enſuite l'héritage de » leurs ſucceſſeurs; mais il le dûrent au conſentement » libre des ſujets ».

Le bon Evêque ! Il ne craignoit pas de dire la vérité en préfence du plus vain de tous les Rois. — Et vous, pour combattre nos droits, toutes les autorités tirées de notre hiftoire & de nos capitulaires, vous nous apprenez gravement que, dans fon *miférere*, le Roi David a dit au Seigneur : *Tibi foli peccavi : j'ai péché contre vous feul.* A l'aide de ce *foli*, vous prétendez que les Rois ne tiennent leur Couronne que de Dieu, & ne doivent compte qu'à lui feul de leurs mauvaifes actions ; fur la foi de ce *foli*, vous foutenez que les Miniftres peuvent mettre impunément la France fans deffus deffous ; que les François ne fauroient réclamer leurs loix conftitutionnelles, ni Meffieurs les habitans du Dauphiné les conditions du tranfport de leur Province à la Couronne ; vous allez, à plus de 2000 ans, chercher dans le *miferere* le titre de la fervitude des Peuples ! Oh ! Monfeigneur Georges de Pompignan, le Roi prophéte pleuroit en prononçant ce fatal *foli*, il prévoyoit que vous en feriez une application cruelle. — Oh ! vous êtes bien méchans dans votre famille !

Ce font de pareilles inepties, Monfeigneur, que vous donnez pour des raifons à des François ; à ce Peuple éclairé qui, depuis plufieurs mois, eft dans la confternation ; à ce Peuple ruiné par les déprédations paffées, & que l'on voudroit impitoyablement écrafer par de nouvelles impofitions ! — Vous, par état, le pere, le foutien des malheureux, vous ofez leur infulter ! Vous êtes affez flatteur pour citer à des François des maximes defpotiques, tirées d'un certain difcours de leur Miniftre principal ; & ce font ces maximes & les vôtres que vous voulez, fuivant votre expreffion, *que l'on prêche fur les toits !*

Ah ! montez-y tout le premier, Monfeigneur. — De-là comme l'ange de la nuit, fur le pinacle du temple, vous montrerez à vos prôneurs du defpotifme les diverfes Provinces de France, où les démons de la Cour veulent établir leurs grands-bailliages ; vous

promettrez les premieres présidences à qui voudra les adorer : — ou, de concert avec les ramoneurs tenant la Cour du grand-bailliage de Rennes, vous *sur les toits*, eux au bout des tuyaux de leurs cheminées, vous chanterez, vous exalterez Brienne & Lamoignon, leurs fameux édits : de-là vos regards se porteront sur Lyon, sur Valence, & vous vous hâterez de donner votre sainte bénédiction à ces pauvres Tribunaux, qui ne peuvent ni croître, ni prospérer dans l'opprobre & l'ignominie.

Excusez, Monseigneur, de ma franchise villageoise. — Je pourrois encore ajouter que vous finissez votre lettre par où vous auriez dû la commencer & la terminer, lorsque vous dites à notre Pasteur : *N'inquiétez personne sur le fond des contestations présentes ; aussi-bien n'en sommes-nous pas juges.* — Vous voyez, Monseigneur, que je ne suis pas Magister pour rien, & que, lorsqu'on est inconséquent, on peut être encore soumis à ma férule. *Fili, peccasti ; non adjicias iterùm ; sed & de pristinis deprecare, ut tibi dimittantur.* Ecclesiastic. Cap. 21. v. 1.

J'ai l'honneur d'être, avec un très-profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & obéissant serviteur, BLANCHARD, *Magister du village de Moivieux.*

8 Août 1788.